

Lille, le 22 janvier 2013

Communiqué de presse

LE PREFET DU NORD ARRETE LE NOUVEAU SCHEMA DEPARTEMENTAL D'ANALYSE ET DE COUVERTURE DES RISQUES DES SERVICES D'INCENDIE ET DE SECOURS



Le préfet du Nord a arrêté, après concertation avec les élus et les sapeurs-pompiers, sur avis du Conseil général et sur avis conforme du conseil d'administration du Service départemental d'incendie et de secours (SDIS), le nouveau schéma départemental d'analyse et de couverture des risques (SDACR) des services d'incendie et de secours du Nord, le mercredi 2 janvier 2013.

Elaboré sous l'autorité du préfet, ce schéma est un document majeur pour l'organisation des secours dans le département : il dresse l'inventaire des risques de toute nature pour la sécurité des personnes et des biens auxquels doivent faire face les services d'incendie et de secours dans le département et détermine les objectifs de couverture de ces risques par ceux-ci.

Le schéma distingue les risques courants et les risques particuliers.

Les risques courants représentent des risques ayant une forte probabilité d'occurrence mais des conséquences limitées, sur les personnes, les biens et l'environnement (accidents de circulation, incendies de maison, destructions d'insectes...). Les services d'incendie et de secours du Nord doivent ainsi porter secours en moins de 15 minutes dans le cadre du risque courant.

Les risques particuliers n'ont pas forcément de valeur statistique mais occasionnent des conséquences très importantes (inondations, accident industriel, accident de transport de matières dangereuses...).

Le premier SDACR a été arrêté par le préfet du Nord le 20 septembre 1999. La nécessité de sa révision s'est imposée en raisons de multiples évolutions : évolution des risques, évolution des missions des services d'incendie et de secours, évolution de la couverture des risques et évolution de la stratégie nationale en matière de sécurité civile.

Le schéma départemental d'analyse et de couverture des risques tel qu'il est annexé à l'arrêté préfectoral du 2 janvier 2013 peut être consulté en ligne sur le site du SDIS 59 : sdis59.fr dans la rubrique « Le SDIS du Nord ».

Les services d'incendie et de secours du Nord ont, sur l'année 2012 effectué plus de 156 000 interventions. Cela représente en moyenne, une intervention toutes les 4 minutes. 79 % sont constituées par des opérations de secours à personnes. Les incendies représentent 9 % de l'activité totale. Les services d'incendie et de secours du Nord s'appuient sur 126 centres d'incendie et de secours et 6 centres de première intervention. Les 5 centres de traitement de l'alerte (chargés de la réception et du traitement des appels d'urgence) reçoivent en moyenne quelque 4 500 appels quotidiennement.